



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2608
27 juillet 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller



Affaire Benalla

aussi pourrie que la politique antiouvrière de Macron

Nicaragua
Le régime
réprime

page 6

Entreprises
Travailleurs
en lutte

pages 9 à 12

Faux CDI
Précarité
en hausse

page 3

L'affaire Benalla, aussi pourrie que la politique de Macron

Lorsqu'il s'est agi de fêter la victoire des Bleus au Mondial et de commenter leurs exploits, Macron était omniprésent. Aujourd'hui, pour rendre des comptes sur les méthodes de barbouze de son Monsieur Sécurité, il est aux abonnés absents et laisse ses fidèles se dépêtrer d'une situation qu'il a lui-même créée.

Car Macron a bel et bien couvert son protégé alors que celui-ci, déguisé en policier, s'amusait à casser du manifestant le 1^{er} mai. Si Benalla est aujourd'hui licencié et si le gouvernement clame sur tous les tons qu'il n'y a pas d'impunité, c'est que *Le Monde* a rendu l'affaire publique, deux mois et demi après les faits.

Les porte-parole de l'Élysée prétendent avoir immédiatement réagi en sanctionnant Benalla de quinze jours de mise à pied. Vous parlez d'une sanction ! Pour une erreur de caisse à Carrefour ou Auchan, c'est parfois la porte. Pour la chemise arrachée du DRH d'Air France, cinq salariés ont été aussitôt arrêtés, licenciés et condamnés à de la prison avec sursis comme de vulgaires voyous.

Plus les jours passent, plus on en apprend sur la toute-puissance des petites frappes du pouvoir, sur les arrangements entre amis, sur la gangrène du clientélisme et de la dissimulation.

Malgré sa réputation de chien fou, Benalla faisait partie du clan macronien. Il avait droit à un logement luxueux et une voiture de fonction et émargeait à plus de 7 000 euros mensuels. Par la grâce de l'Élysée, Benalla avait aussi été élevé au grade de lieutenant-colonel de la réserve opérationnelle, et il donnait des ordres au gratin de la police et de la gendarmerie.

S'il y en avait qui croyaient encore à la promesse de Macron d'une gouvernance transparente et exemplaire, les voilà servis ! Oui, la pratique du pouvoir sous Macron est dans la continuité de ses prédécesseurs, favoritisme et scandales politiques compris.

Mais le plus pourri dans la présidence de Macron, c'est sa politique qui fait reculer la condition ouvrière des années en arrière. Ce sont toutes les mesures qu'il a prises contre le monde du travail : les ordonnances pour que le patronat puisse licencier plus vite et moins cher ; la hausse de la CSG qui frappe les retraités ; la baisse des APL ; l'attaque contre la SNCF et les

cheminots ; les restrictions sur les finances des collectivités locales comme des hôpitaux, déjà asphyxiés ; la sélection dans les universités ; le contrôle accru des chômeurs...

Le plus mensonger dans la présidence Macron, c'est son cinéma sur la prétendue reprise de l'emploi, alors que les licenciements se poursuivent. En témoigne l'annonce du groupe Mulliez, qui prévoit la fermeture de 88 magasins Bizbee, Jules et Brice et la suppression de 466 emplois, alors qu'il s'agit d'un groupe familial à la tête d'un empire de la grande distribution (Auchan, Leroy-Merlin, Decathlon, etc.) et d'une fortune qui se chiffre en dizaines de milliards d'euros.

Mais cette politique antiouvrière n'est pas le monopole de Macron. Sarkozy, déjà surnommé le président des riches, et Hollande, le faux ennemi de la finance, menaient la même. Tous les politiciens sont en effet formés et sélectionnés pour leur fidélité à la bourgeoisie et au système capitaliste. Leur priorité, ce sont les affaires de la bourgeoisie, ses profits, sa compétitivité.

Leur travail, au Parlement, à la présidence et au gouvernement, est de perpétuer ce système et de faire prospérer les affaires du grand capital. C'est d'expliquer qu'il n'y a pas d'argent pour embaucher, pas d'argent pour augmenter les salaires ou payer les retraites, le RSA et les aides sociales, et qu'il faut encore économiser sur les services publics et les hôpitaux.

Cela, alors que la grande bourgeoisie est prospère comme jamais et qu'un Bernard Arnault, propriétaire de LVMH, a vu sa fortune gonfler de 1 300 euros toutes les deux secondes l'année dernière !

Pour cette caste politique, comme pour le grand patronat, les travailleurs ne sont que les soutiers de l'économie, sommés de s'adapter et d'accepter leur sort d'exploités. Voilà ce qui est fondamentalement pourri dans la politique menée aux sommets de l'État.

Alors bien sûr, cette politique s'accompagne de passe-droits et de scandales d'État. Cela donne l'occasion, pour les partis d'opposition, de jouer les vertus indignées, alors qu'ils traînent leurs propres casseroles judiciaires. Mais rien de tout cela ne changera, si les travailleurs n'ont pas la volonté de contester la domination et le parasitisme de la bourgeoisie qui mène la société à la catastrophe.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Faux CDI mais vraie précarité 3



Chasse aux fraudeurs, seulement le petit gibier 3

Financement du RSA : il est où, le « pognon de dingue » ? 3

Affaire Benalla : officielle ou officieuse, la violence de l'État 4

Un homme de main parmi d'autres 4



Bal des pourris, Macron chef d'orchestre 4

Taxe sur les yachts, quand la croisière s'amuse 4



Parcoursup : la sélection 5

CSG des retraités : un vol 5

Migrants à Nantes, la chasse aux pauvres 5

Crédit impôt recherche, un cadeau toujours plus gros 8



Sans-abri : l'été, c'est pire 8

Pénurie provoquée et hausse des loyers 8

Économies sur le bitume : attention danger 12

DANS LE MONDE

Argentine : les femmes en lutte pour l'IVG 6



Nicaragua : les Ortega se cramponnent au pouvoir 6

Le Drian en Libye : au service de l'impérialisme français 7

Dieselgate : menteurs, empoisonneurs, milliardaires 7

40 millions d'esclaves : un monde barbare 7

DANS LES ENTREPRISES

Actemium et Siemens Roissy-CDG 9

Ryanair 9

Fret SNCF - Lyon 9

Happychic 9

Hôpitaux psychiatriques parisiens 10

Hôpital psychiatrique Amiens 10

Centre hospitalier de Cayenne 10



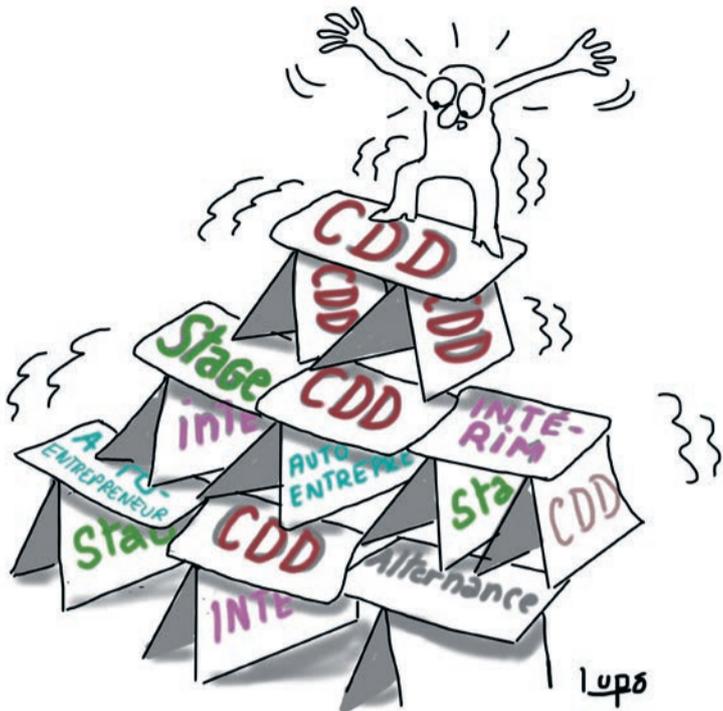
Chantier naval Saint-Nazaire 11

Échos des bulletins 11

PSA - Poissy 12

LUTTE OUVRIÈRE À VOTRE RENCONTRE

Les étapes 12



Faux CDI : précarité maximum

Un accord de branche signé le 29 juin entre le patronat de la métallurgie et les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, étend à ce secteur la possibilité d'embaucher des travailleurs sous contrat de chantier, ce qui était jusque-là réservé au bâtiment et aux travaux publics.

La possibilité d'utiliser cette nouvelle forme de précarité avait été ouverte par la loi Macron dans sa réforme du Code du travail, et les patrons de la métallurgie n'ont pas mis longtemps à s'y engouffrer.

Le contrat de chantier est formellement un CDI prenant fin une fois le chantier terminé. Autant dire qu'il s'agit d'un CDD puisque la rupture du contrat est prévue d'avance. Il est largement utilisé par des groupes comme Vinci, Bouygues ou Eiffage pour se débarrasser d'une partie de leur personnel une fois achevée une ligne de métro ou la construction d'un stade. Mais le patronat d'autres secteurs, comme la construction navale, en use aussi pour embaucher par exemple des électriciens. Les patrons de l'automobile et du reste de la métallurgie pourront maintenant l'accommoder à leur sauce.

Ce nouvel instrument s'ajoutera à leur panoplie d'emplois précaires. Dans certaines usines de construction automobile, le taux d'intérim atteint plus de 80% sur les chaînes de montage. Sur l'ensemble d'un site comme Renault Flins, il y a deux fois plus d'intérimaires que d'embauchés en CDI parmi les ouvriers, des intérimaires qui ne sont jamais embauchés.

Le gouvernement s'applique aussi à généraliser un autre type de contrat précaire ne disant pas son

nom : le CDI intérimaire. Il permet de mener des missions d'intérim dans le cadre d'un contrat en CDI signé avec l'agence d'intérim, mais maintient les intérimaires concernés dans une totale précarité. Ils n'ont pas d'indemnité de fin de mission, et doivent se tenir à la disposition de l'agence d'intérim avec l'obligation d'accepter des missions même moins rémunérées ou loin du domicile. Ces contrats ne représentent pour l'instant qu'une faible proportion des contrats d'intérim, 25 000 sur 700 000, mais leur nombre ne cesse d'augmenter. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, l'a fait rajouter à son projet de loi Avenir professionnel, le syndicat Force Ouvrière ayant contesté avec succès auprès de la Cour de cassation l'instauration de ce type de contrat, en argumentant qu'il n'avait pas été établi en juillet 2013 par une loi, mais par un simple accord d'entreprise, étendu par le ministère du Travail.

Le patronat généralise la précarité sur le terrain et le gouvernement fait voter loi après loi pour l'y aider. Une fraction de plus en plus importante de la population n'a aucune garantie d'avoir un salaire le mois suivant, et ne sait pas de quoi demain sera fait. Pour la classe ouvrière, il est urgent d'arrêter cette régression qui la ramène vers l'emploi au jour le jour des siècles précédents.

Daniel Mescla

Chasse aux fraudeurs : seulement le petit gibier

Dans le cadre d'un projet de loi pour lutter contre la fraude fiscale, la commission des Finances a proposé de taxer les revenus des particuliers issus de plateformes participatives telles celles de vente d'objets d'occasion, de location d'appartement ou d'échange de services. En tout, 276 plateformes opérant en France seraient dans le collimateur du ministère des Finances.

Si un certain nombre de ces sites, qui offrent des locations saisonnières dans des lieux touristiques ou vendent des objets en ligne, s'apparentent effectivement à du commerce, les échanges de services entre voisins se pratiquent déjà bien souvent au niveau local de façon amicale et souvent désintéressée, sans qu'il y ait eu besoin d'Internet pour cela.

Mais, si le gouvernement dit vouloir taxer les fraudeurs, force est de constater que, dans ce même projet de loi, les plus gros s'en tirent plutôt bien. Une dizaine d'organisations, comprenant entre autres le Syndicat de la magistrature et la CGT, dénoncent la modestie du projet, et c'est peu dire. Déjà, la faiblesse – qui s'accroît – des effectifs des services luttant contre la fraude rend cette traque

quasiment inopérante. Ensuite, le projet de loi prévoit d'introduire la notion du plaider-coupable, avec pour conséquence de baisser l'amende des évadés fiscaux pris la main dans le sac. Les entreprises coupables pourraient passer aussi une convention, validée par un juge, dans laquelle il leur

suffirait de payer pour en ressortir blanches comme neige. Quant à la liste noire des paradis fiscaux qui figurerait dans le texte, elle exclut des pays membres de l'Union européenne tels que Malte, Chypre, l'Irlande ou la Belgique, etc.

Ainsi par exemple, Bernard Arnault, le patron de LVMH qui gagne 3 millions d'euros par heure, pourra-t-il continuer à prospérer grâce aux 202 filiales offshore qu'il possède, et les 38 000 possesseurs de comptes planqués en Suisse n'auront pas trop de soucis à se faire.

Marianne Lamiral



Les objets proposés au Service d'échanges locaux (SEL) seront-ils taxés ?

Financement du RSA : il est où, le "pognon de dingue" ?

Pour verser cette année les allocations du RSA, le département de l'Ariège doit trouver 35 millions d'euros. L'État, censé couvrir cette dépense à l'euro près, ne lui verse pourtant que 19,4 millions. Cette situation n'est pas propre à l'Ariège et se retrouve peu ou prou dans tous les départements.

Lorsqu'en 2003 l'État a confié aux départements le soin de verser les allocations sociales, et principalement le RSA, il avait promis de compenser cette dépense nouvelle par des versements équivalents. Depuis, chaque gouvernement

a consciencieusement rogné sur les dotations aux collectivités locales, alors même que les dépenses d'allocations sociales augmentaient avec l'explosion de la pauvreté. En 2016 déjà, quarante départements affirmaient n'être plus en mesure de payer et tous disaient avoir les plus grandes difficultés à équilibrer leur budget.

Arrivé au pouvoir, Macron avait accordé une rallonge d'urgence et promis d'offrir aux départements des ressources supplémentaires. La rallonge est insuffisante, la ressource supplémentaire inexistante, mais les baisses

de dotations aux collectivités locales vont reprendre. En effet, sous Macron comme sous ses prédécesseurs, l'État a besoin d'argent pour payer la rente des capitalistes, quelle qu'en soit la forme.

Quant à ce que Macron qualifie de pognon de dingue, les 550,93 euros versés chaque mois à une personne seule et démunie, que les départements se débrouillent ! Ils n'auront d'ailleurs peut-être pas à le faire longtemps, car une réforme des allocations est en cours et ce n'est certainement pas pour les augmenter.

Paul Galois

Lisez **Lutte de classe**

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 193 (juillet-août 2018) :

- La grève des cheminots et les grandes manœuvres des partis de la bourgeoisie
- La grève des cheminots : premières leçons
- Autonomes et black blocs : une fausse radicalité et une impasse
- Martinique et Guadeloupe : le scandale de l'empoisonnement au chlordécone
- Les Kurdes en Syrie, soumis aux manœuvres des différentes puissances
- Israël-Palestine, entre massacres et colonisation

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro

Affaire Benalla : officielle ou officieuse, la violence de l'État

La vidéo qui a déclenché l'affaire Benalla, du nom de ce membre du cabinet présidentiel chargé de la sécurité de Macron, le montre frappant violemment deux jeunes qui participaient à un rassemblement pacifique place de la Contrescarpe à Paris, dans la soirée du 1^{er} mai, puis ordonnant leur arrestation.

La presse et l'opposition d'abord, puis le préfet de police ainsi que le ministre de l'Intérieur, pour se dédouaner et surtout pour protéger Macron, lui reprochent de s'être permis un tel comportement alors qu'il n'avait pas le droit de participer directement à l'opération, n'étant ni policier ni gendarme en activité. Mais les CRS, d'ailleurs présents pendant toute la scène filmée, se comportent quotidiennement de la même façon, et le fait qu'ils y soient autorisés par l'État ne rend pas leur violence plus légitime.

Ainsi, le même jour, sous prétexte des violences commises par les black blocs en marge de la manifestation parisienne du 1^{er} mai, plus de 280 personnes avaient été arbitrairement arrêtées. Pour l'immense majorité d'entre elles, il n'y avait aucune preuve de leur participation à des dégradations, et elles ont été libérées sans

poursuite, mais après avoir passé la nuit en garde à vue, et ont été obligées de se soumettre à un prélèvement ADN. Et plusieurs autres ont été condamnées pour des broutilles: un jeune homme à trois mois de prison ferme car il avait sur lui des masettes et des ciseaux, une femme à un mois ferme pour avoir refusé de donner son ADN, un autre jeune homme à de la prison avec sursis simplement pour s'être débattu pendant son arrestation.

La liste des récentes violences policières et arrestations arbitraires de manifestants est longue. Le 22 mai par exemple, 102 personnes, dont 40 mineurs, qui occupaient le lycée Arago à Paris pour protester contre le durcissement des conditions d'entrée à l'université, étaient placées en garde à vue pour 48 heures. À Notre-Dame-des-Landes, le déploiement de force ordonné

en avril dernier par le gouvernement a provoqué de nombreuses blessures, parfois graves, parmi les défenseurs de la Zad. Et presque chaque fois que des travailleurs manifestent, refusent de se laisser licencier, font grève massivement, comme on l'a encore constaté récemment à la SNCF ou à Air France, l'État mobilise ses forces de répression. Et dans les quartiers populaires, c'est quotidiennement que les jeunes et moins jeunes subissent contrôles au faciès, brimades, humiliations, voire pire, un jeune homme ayant été tué à bout portant par un policier à Nantes début juillet. Sans parler des violences permanentes contre les migrants, encore plus vulnérables.

Alexandre Benalla, du fait de sa proximité avec le pouvoir, s'est senti le droit de se comporter comme une brute sans en avoir l'autorisation officielle. Il y a de quoi en être choqué. Mais les violences perpétrées au quotidien par des policiers et gendarmes en fonction sont exactement du même ordre, et tout aussi choquantes.

Claire Dunois



Le bal des pourris : Macron chef d'orchestre

Le 24 juillet Macron a fini par commenter l'affaire Benalla. Il l'a fait devant ses députés et ministres, donc sans craindre de se voir contredit ou interpellé.

Le président dit tout assumer. Cela resserre les rangs en protégeant ses proches mis sur la sellette: ministre de l'Intérieur, chef de cabinet, préfet... Il fanfaronne en lançant aux médias et à l'opposition: «*Qu'ils viennent me chercher!*», mais il sait ne rien risquer, protégé qu'il est par son immunité présidentielle. Y compris quand il ment en disant s'être senti trahi par Benalla, alors qu'après avoir été averti de son comportement, il demandait encore au «*traître*»

de l'accompagner dans un déplacement privé!

Quand Macron dit tout assumer, cela change de ses prédécesseurs qui, pris les mains dans le pot de confiture, jouaient les innocents. Mais sur le fond, le «*monde nouveau*» qu'il avait promis est et reste un monde fondé sur l'exploitation des travailleurs qui enrichit les possédants. Un monde où ceux qui s'approchent du pouvoir se croient tout permis, comme les nantis qu'ils servent.

P.G.

Un homme de main parmi d'autres

Il n'est pas nouveau que des politiciens se trouvant à la tête de l'État recourent à la violence d'hommes de main opérant de façon plus ou moins officieuse, en marge des forces de répression policières. L'histoire récente regorge d'exemples de leurs exactions.

Ainsi, à la fin de la guerre d'Algérie, lorsqu'une partie de l'appareil d'État se dressa contre les accords d'indépendance, de Gaulle mit sur pied une officine pour combattre les partisans actifs de l'Algérie française, notamment dans l'armée et la police. Composé de repris de justice et d'hommes de main venus de l'extrême droite, des services secrets, etc., ce Service d'action civique (SAC) a aussi été impliqué dans le meurtre de militants communistes, dans l'enlèvement et l'assassinat à Paris de l'opposant marocain Ben Barka, dans de nombreux scandales politico-mafieux. Et en Mai 68, il prêta main forte à la police contre les grévistes et manifestants.

En 1982, après une

énième affaire – le massacre de toute une famille, enfants compris, à Oriol – le SAC fut

dissous.

C'était sous Mitterrand, qui, lui aussi, eut recours aux hommes de l'ombre. Il envoya des agents secrets en Nouvelle-Zélande couler un navire de Greenpeace, organisation qui dénonçait les essais nucléaires français: un photographe fut

tué dans l'opération. Mitterrand s'entoura aussi d'une équipe de gendarmes spécialisée dans les coups tordus, de l'arrestation de prétendus terroristes irlandais à Vincennes à la mise sur écoute illégale de centaines de personnes.

Comparé à cela, le par-

cours d'Alexandre Benalla, passé du PS à l'Élysée grâce à Macron, peut sembler dérisoire. Mais il rappelle qu'au sommet de l'État on ne peut ni se passer de tels individus, ni s'empêcher de cacher leurs agissements à la population.

Hervé Boidet

Taxe sur les yachts : la croisière s'amuse

Sept yachts taxés pour 82 500 euros: c'est tout ce que la taxe additionnelle sur les signes extérieurs de richesse a rapporté au budget de l'État au cours des cinq premiers mois de l'année.

Pourtant cette taxe avait été présentée comme devant faire rentrer 10 millions d'euros dans les caisses publiques. Elle était censée compenser la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF) qui avait valu à Macron son titre de

président des riches. Cette prétendue compensation n'en n'était pas une: l'ISF, qui ne faisait pourtant qu'effleurer la fortune des plus riches, rapportait quand même 3,2 milliards d'euros par an. Jusqu'à présent le produit de la taxe sur les yachts ne représente que... 0,0025 % de cette somme. Les riches peuvent donc jouir tranquilles, y compris sur leur yacht, de ce très beau cadeau fiscal.

Lucien Déroit



PARCOURSUP

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

f t

INFO FLASH : Si vous n'avez pas reçu de proposition, participez à la phase complémentaire, des places peuvent vous intéresser

C'est quoi ? Faire ses choix à partir du 22 mai Phase complémentaire Boîte à outils Contact



Bienvenue sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur.

M'inscrire ou accéder à mon dossier

Des étudiants souriants... sur le site du ministère.

Parcoursup : faute de places, la sélection

Lundi 23 juillet, sur les 812 000 lycéens ayant postulé sur la plateforme Internet Parcoursup pour une place dans l'enseignement supérieur, il en restait près de 100 000 sans aucune proposition. Et c'est sans compter les 142 000, 17 % du total, qui ont renoncé à avoir une place.

Face à l'inquiétude des jeunes bacheliers, dont la moitié ont passé les épreuves du bac sans certitude d'avoir une place à l'université, face au stress des familles inquiètes pour l'avenir de leurs enfants, face aux protestations des associations qui ont saisi le défenseur des droits, le gouvernement tente de rassurer. Lundi 23 juillet, les gestionnaires de la plateforme Parcoursup ont même modifié les intitulés des classements. D'un coup de baguette informatique, les 93 000 candidats sans proposition du vendredi 20 juillet se sont réduits à 18 390 cinq jours plus tard, en en déplaçant des dizaines de milliers dans la catégorie des prétendus candidats inactifs. La ministre de l'Enseignement supérieur a aussi promis la création de 30 000 places supplémentaires à l'avenir. Mais pour l'instant seules 10 000 ont été financées.

Lorsque l'actuel gouvernement a lancé Parcoursup, il l'a présenté comme un système qui remplacerait avantageusement l'ancienne plateforme d'orientation des lycéens, à juste titre critiquée pour ses dysfonctionnements et son incapacité à satisfaire les souhaits des bacheliers. Mais en réalité le système de Parcoursup

est l'application aux études supérieures de la politique générale de Macron et ne fait qu'aggraver celle de ses prédécesseurs. Macron avait lui-même explicité son projet de « révolution dans l'éducation » en déclarant avec son mépris de classe coutumier : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde. » La loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) adoptée début 2018 introduisait la sélection à tout-va à l'entrée de l'université alors que les filières générales étaient jusque-là ouvertes à tous les bacheliers. Et Parcoursup n'a fait qu'aggraver la sélection : avis des conseils de classe sur les choix d'orientation des élèves de terminale, exigence de prérequis au niveau des universités pour ne retenir que les meilleurs élèves. Originaires des lycées les mieux cotés, ils sont aussi le plus souvent issus des milieux aisés.

Sous un nouvel habillement, l'ensemble du projet gouvernemental se résume à refuser de mettre en œuvre les moyens qui permettraient d'accueillir les nouveaux étudiants dans la filière de leur choix. Ce choix, que les élèves ont bien souvent restreint

d'eux-mêmes, le gouvernement le réduit encore, cette fois par la contrainte financière. Ainsi quand il autorise l'augmentation des frais d'inscription à l'université et dans les grandes écoles, comme à Centrale à Lille où ils sont passés de 610 à 2 500 euros par an.

Le gouvernement envisage aussi à l'avenir d'imposer l'élargissement géographique des vœux qu'il présente comme une amélioration du système, les futurs étudiants pouvant ainsi se voir attribuer une place à l'autre bout du pays. Et tant pis pour ceux dont la famille ne pourra pas supporter les frais d'hébergement que cela impliquera !

Le gouvernement veut limiter les dépenses destinées à l'enseignement supérieur, quitte à exclure toute une partie de la jeunesse, celle issue de familles de travailleurs.

Gilles Boti

Migrants à Nantes : la chasse aux pauvres

Lundi 23 juillet la police a procédé à l'évacuation du camp de migrants installé square Daviais, en plein centre de Nantes. Cela fait suite à une décision du tribunal administratif qui la justifiait par l'insalubrité et les risques, réels, pour la santé des migrants.

Mais l'hypocrisie des pouvoirs publics est telle qu'ils ne proposent aucune

CSG des retraités : un vol en bande organisée

Depuis des mois, le gouvernement explique que la hausse de la CSG, qui frappe particulièrement les retraités, sera compensée par la baisse de la taxe d'habitation. Le rapport du député de la majorité LREM Joël Giraud démontre qu'en fait il n'en est rien, et que les retraités dont le gouvernement va continuer à faire les poches se comptent par millions.

Le vol opéré par le gouvernement sur les pensions des retraités a été organisé en plusieurs étapes. Il y a eu tout d'abord la hausse générale de la CSG de 1,7 %, censée compenser la baisse des cotisations sociales des salariés promise par Macron lors de la campagne électorale. Macron opère ainsi un tour de passe-passe, détournant les uns pour donner l'illusion aux autres, les salariés, que leur pouvoir d'achat progresse. Mais, tandis que la hausse de la CSG a été immédiate, la baisse des cotisations sociales a été étalée dans le temps, ce qui a permis au gouvernement d'économiser 3,5 milliards d'euros. Bingo ! Et encore bingo cette fois pour nombre de patrons qui prennent prétexte de la baisse des cotisations sociales salariales pour ne pas augmenter les salaires. Car ce sont eux, les patrons, qui encore une fois seront les gagnants à la fin.

Les retraités ont quant à eux durement senti la hausse de la CSG. Depuis le 1^{er} janvier, plus de 7 millions de ménages comptant au moins un retraité ont déjà perdu tous les mois entre 24 et 50 euros sur leurs pensions, ce qui est pour beaucoup une somme considérable. Mais il faut aussi savoir que la mesure annoncée pour faire passer la pilule, l'exonération de la

taxe d'habitation, ne s'appliquera pas à tout le monde et ne sera, pour ceux qui y auront droit, que progressive, passant de 30 % en octobre 2018 à 100 % en 2020. À supposer que le gouvernement ne revienne pas en arrière d'ici là.

Ainsi, en octobre prochain, sur les 7 millions de ménages retraités, seulement 600 000 ne seront plus perdants financièrement, tandis que onze fois plus perdront toujours en moyenne 380 euros dans l'année. En 2018 et en 2019, la progressivité de l'exonération de la taxe d'habitation permettra au gouvernement de ponctionner quelques milliards de plus dans les poches des retraités. Mais même en 2020, quand l'exonération de la taxe d'habitation sera à 100 %, 3,2 millions de ménages retraités y seront toujours plus ou moins soumis et seront, selon les chiffres de l'administration, encore perdants, à hauteur de 500 euros par an et par ménage. Le gouvernement se défend en disant que ces retraités sont parmi les plus riches. Mais le gouvernement se moque du monde. Parmi ces 3,2 millions de ménages, nombreux sont les retraités qui, individuellement, touchent 1 200 euros à 1 300 euros de pension par mois, bien loin de rouler sur l'or !

Serge Benham

Argentine : les femmes en lutte pour l'IVG

Le 14 juin, les députés argentins ont voté par 129 voix contre 125 un projet de loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Ce texte doit encore être approuvé par le Sénat le 8 août, avant que l'avortement soit légalisé.

En Argentine, depuis deux ans, on assiste à une très forte mobilisation, des femmes d'abord, contre les violences qui leur sont faites et maintenant pour l'IVG. Portant un foulard vert avec la mention : «Éducation sexuelle pour décider, contraceptifs pour ne pas avorter, avortement légal pour ne pas mourir», des centaines de milliers de femmes sont descendues dans la rue pour manifester et s'adresser à la population et aux élus.

On parle d'une Marée verte fédérant lycéennes, artistes, médecins et femmes des quartiers populaires. Elles dénoncent l'hypocrisie des conservateurs, qui s'affichent anti-IVG mais la pratiquent à l'étranger ou dans des cliniques privées. «Les riches voyagent; les pauvres meurent», dénoncent ces femmes.

75 sénateurs examinent maintenant le projet de loi. Celui-ci accorde un droit à l'IVG pendant les quatorze premières semaines de grossesse. Au-delà, il resterait possible en cas de viol, de

danger pour la santé de la femme enceinte ou quand l'embryon n'est pas viable; trois exceptions déjà présentes dans la loi argentine de 1921 interdisant l'avortement, mais peu appliquées du fait de la pression conservatrice et religieuse et de la crainte de poursuites. Mais cette loi n'a jamais empêché que quelque 500 000 Argentines avortent chaque année, dans des conditions parfois mortelles pour plusieurs centaines d'entre elles.

Les sénateurs sont sensibles aux pressions des provinces et de l'Église qui dirige l'opposition à l'IVG. Mais le sujet divise les partis, même celui, conservateur, du président Mauricio Macri. Lui-même y est opposé, mais il a laissé faire et indiqué qu'il n'opposera pas son veto si la loi est votée. Son chef de gouvernement, Marcos Pena, est pour l'IVG. Mais sa vice-présidente, Gabriela Michetti, y est opposée.

Du côté de l'opposition péroniste, Cristina Kirchner soutient aujourd'hui le droit



à l'IVG. Quand elle était au pouvoir, bien qu'ayant notamment fait voter le droit au mariage pour tous, elle avait évité la question.

En 2010, le pape François, alors archevêque de Buenos Aires, avait pris la tête de la croisade contre le mariage pour tous, qualifié d'œuvre du diable! Il vient d'écrire une lettre contre l'avortement adressée aux catholiques argentins et ses prélats font pression sur les élus.

Les militants antiavortement, portant des foulards

bleus, font signer des pétitions, brûlent des cierges et manifestent avec des slogans qui reviennent à dire que la vie d'une femme vaut moins qu'un embryon. En riposte, la Marée verte interpelle les sénateurs: «Si la loi n'est pas votée, ça va barder!»

C'est un combat difficile. Du fait du poids de l'Église et des idées conservatrices, seuls deux pays d'Amérique latine, Cuba et l'Uruguay, ont légalisé l'IVG. Il est aussi légal dans la ville de Mexico, mais pas dans le reste du Mexique.

Dans plusieurs pays, même quand la femme enceinte est en danger, l'IVG reste interdite et peut entraîner des peines de prison très lourdes, jusqu'à trente ans, parfois pour une simple fausse-couche! En Argentine, on risque quatre ans de prison.

En tout cas, si la loi passe le 8 août, cela aura été rendu possible par l'exceptionnelle mobilisation des femmes, comme ce fut le cas partout où l'IVG a été légalisée.

Jacques Fontenoy

Nicaragua : les Ortega se cramponnent au pouvoir

Le 18 juillet, les dirigeants du Nicaragua, le clan Ortega, ont repris manu militari le contrôle de la ville de Masaya, un des bastions de ceux qui protestent dans la rue depuis trois mois et subissent une répression féroce qui a déjà fait 280 morts et deux mille blessés.

C'est de Masaya, à trente kilomètres de la capitale Managua, qu'était parti le soulèvement sandiniste en 1979. Le 19 juillet 2018, le régime en fête était donc le 39^e anniversaire et il a fait de cette reprise de la ville un geste symbolique. Les manifestations

de protestation comme de soutien au régime se poursuivent. L'opposition, réunie dans l'Alliance civique pour la justice et la démocratie, où l'on trouve la droite et le patronat, entend tirer profit de la colère de la jeunesse et de la majorité de la population

face à la répression: elle réclame le départ du président Daniel Ortega. Celui-ci dénonce maintenant l'Église et ne veut plus entendre parler de la médiation que celle-ci avait proposée et qu'il avait d'abord acceptée.

La contestation du régime a éclaté le 18 avril, contre une réforme des retraites prévoyant d'augmenter les cotisations des salariés et de diminuer le montant des pensions. Ortega avait vite fait marche arrière, mais la contestation s'est amplifiée. Et

le 30 mai, lors d'une marche de soutien à des parents de jeunes tués par la police, des paramilitaires pro-Ortega ont tiré sur la foule, tuant 18 personnes. Le patronat, jusqu'alors satisfait de la politique du régime en sa faveur, a alors rejoint l'opposition.

Il y a trente-neuf ans, Ortega était un des dirigeants du Front sandiniste de libération qui a fait tomber la dictature de la famille Somoza, au pouvoir depuis 1934. Ortega avait présidé le régime sandiniste jusqu'en 1990, année où celui-ci avait perdu les élections. Il a fallu dix ans à Daniel Ortega pour revenir à la tête de l'État. Entre-temps, il a transformé le Front en un parti électoral et s'est rapproché du patronat et de l'Église. La politique économique et sociale des sandinistes a été jetée par-dessus bord et les ex-guérilleros qui y sont restés fidèles ont créé un autre mouvement.

Depuis 2007, Daniel Ortega règne avec son épouse, Rosario Murillo, comme vice-présidente. Leurs dix enfants se partagent des postes dirigeants, notamment dans les médias, où la vice-présidente s'exprime quotidiennement. Ces jours-ci, elle dénonce

un complot satanique. Elle s'occupe des bonnes œuvres, distribuant des bons alimentaires dans un des pays les plus pauvres d'Amérique latine.

Jusqu'en avril dernier, menant une politique d'avantages fiscaux pour le patronat, les Ortega étaient dans les bonnes grâces des États-Unis, attirant les investisseurs étrangers. Il était question de doubler le canal de Panama par un canal parallèle, avec l'appui d'investisseurs chinois, un projet tombé à l'eau. Mais, face à l'instabilité qui gagne, on a vu les institutions internationales, ONU, Organisation des États américains et Union européenne, prendre position contre le régime.

Du coup, Ortega retrouve un langage qu'il avait abandonné depuis longtemps et dénonce la «conspiration des forces impérialistes». Avec le soutien de la police, de l'appareil d'État, appuyé par des groupes paramilitaires et des dirigeants syndicaux, et bénéficiant de la neutralité affichée de l'armée, il estime que c'est suffisant pour conserver la présidence, coûte que coûte.

J. F.



Le Drian en Libye : **au service de l'impérialisme français**

Le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est rendu en Libye le 23 juillet.

Depuis des mois, le gouvernement français tente d'y réconcilier le pouvoir dit Gouvernement d'union nationale (GNA) représenté par Fayez el-Sarraj et reconnu par les puissances impérialistes, basé à Tripoli dans l'ouest, et celui basé dans l'est que dirige le maréchal Haftar, qui s'appuie sur l'Armée nationale libyenne (ANL), en fait une milice de 5000 hommes, et sur les revenus qu'il tire des puits de pétrole sous son contrôle.

Le 29 mai dernier à Paris, les deux rivaux avaient signé un accord pour l'organisation d'élections nationales législatives et présidentielle dans ce pays devenu un champ d'affrontements entre milices. Un chaos dont l'impérialisme

français est en grande partie responsable.

En 2011 en effet, Paris, Londres et Washington s'étaient lancés dans une intervention militaire, à l'initiative de la France, pour chasser Mouammar Kadhafi qui devenait trop indépendant à leurs yeux. Mais, la Libye n'étant centralisée et unifiée que sous la dictature de Kadhafi, l'intervention militaire de 2011 eut pour résultat un effondrement du pouvoir central, avec un éclatement du pays entre différentes milices rivales, sur fond de catastrophe économique.

Les puissances impérialistes essaient depuis de trouver une solution pour rétablir un semblant d'ordre, sans y parvenir. Il n'est pas dit que les élections, qu'ils disent souhaiter, pourront avoir lieu, ni qu'un gouvernement de coalition puisse unifier de nouveau la Libye. Ni Sarraj à Tripoli ni Haftar à Benghazi

ne contrôlent même vraiment leur propre zone. Le Drian en est conscient, d'où le détour qu'il a fait par la ville côtière de Misrata, où résident de puissantes milices qui, jusque-là, n'ont pas été associées à l'accord de Paris.

Le contrôle des richesses pétrolières par les différentes factions rallume constamment les conflits entre elles. Ainsi, le 25 juin, Haftar annonçait avoir récupéré le

contrôle du Croissant pétrolier, principale plate-forme d'exportation du brut par où transitent 60% du pétrole libyen, ce qui ne peut que renforcer son pouvoir face à son rival Sarraj, voire lui donner de quoi négocier une bonne place dans le futur pouvoir de coalition... s'il voit le jour.

Si l'impérialisme français tient tellement à ce qu'un pouvoir puisse émerger du chaos, ce n'est certes pas par

souci de la population, dont la vie est devenue encore un peu plus un enfer. Les discours sur la nécessité d'établir la démocratie ne sont tenus là que pour la galerie. Comme lorsque Sarkozy chouchoutait le dictateur Kadhafi, l'impérialisme cherche à disposer d'un interlocuteur fiable au pouvoir, pour continuer à piller les richesses pétrolières du pays.

Aline Rétesse



Lors d'un précédent voyage.

Dieseldate : menteurs, empoisonneurs, milliardaires

Le 18 juillet, le quotidien Les Échos titrait à propos du trucage des moteurs diesel : « Bruxelles constate son impuissance face à Volkswagen. » Et d'expliquer que ni la Commission européenne ni les États européens n'avaient trouvé les moyens d'imposer au fabricant automobile de rembourser ou de dédommager ses clients.

Volkswagen a certes été condamné, et il y avait de quoi ! Ce constructeur s'était arrangé pour que ses véhicules passent les tests antipollution alors qu'ils émettaient 40 fois plus de gaz toxique que ce qu'indiquaient les mesures. Non seulement la firme a trompé ses clients et les États, mais elle a ainsi contribué à émettre dans l'atmosphère une énorme quantité de gaz polluant. Le fait que l'on ait rapidement découvert que les autres constructeurs

se livraient au même genre de manœuvres n'a pas étouffé le scandale VW : le constructeur a rapidement été condamné à des milliards d'amendes et au remboursement de ses clients aux États-Unis. Il a payé rubis sur l'ongle 20 milliards de dollars, car c'était le prix pour rester sur ce marché.

En Europe, particulièrement en Allemagne, siège et principal marché de VW, les choses sont allées différemment. Certes la direction du groupe a changé et

quelques-uns de ses membres seront jugés. Le PDG d'Audi, marque du groupe VW, a même été incarcéré.

Ce n'est là que la surface des choses. Aucun État, et la Commission européenne pas plus qu'une autre autorité, n'a exigé de contrôler quoi ce soit des procédés, des finances ou des mensonges de VW. La commission a simplement demandé que les clients trompés soient remboursés. Elle ne l'a pas obtenu et, de son propre aveu, elle n'a pas les moyens de l'obtenir.

Un groupe comme VW, premier constructeur mondial, dispose d'une influence déterminante à Bruxelles et l'État allemand n'a rien à lui refuser. D'où la modération des condamnations, l'impuissance des tribunaux, la bienveillance de la presse et des gouvernements, les aveux de fonctionnaires de Bruxelles.

Quelques dirigeants auront passé un moment délicat, les directeurs financiers auront eu un surcroît de travail mais, et c'est là le plus important, les rentes de la

famille Porsche-Piëch, les Peugeot allemands, n'auront pas été trop écornées : après une petite perte en 2015, le groupe a renoué avec les bénéfices en 2016, gagné plus de 11 milliards d'euros en 2017 et battu ses records au premier semestre de cette année.

Une vieille guimbarde qui perd de l'huile, c'est un crime contre l'écologie condamné par l'État. Onze millions de véhicules qui crachent des gaz toxiques, c'est le fleuron du capitalisme protégé par l'État.

Paul Galois

Un monde barbare : 40 millions d'esclaves

Dans un rapport publié le 19 juillet, l'ONG australienne Walk Free Foundation dénonce tout à la fois l'ampleur du travail et du mariage forcés dans les pays pauvres et la responsabilité des pays riches, ce qu'elle dénonce comme une forme d'esclavage.

Selon elle, il y aurait 24,9 millions de travailleurs forcés et 15,4 millions de femmes mariées de force. Sur une période de cinq ans, plus de 89 millions de personnes ont subi l'une ou l'autre situation, que ce soit pour quelques semaines ou durant plusieurs années. Des pêcheurs retenus contre leur gré sur des navires au prétexte qu'ils ont des dettes, jusqu'aux domestiques contraints dont on a confisqué les papiers, la liste est

longue et elle passe par de nombreuses travailleuses et travailleurs de l'industrie et de l'agriculture.

Le fait que les pays comme l'Érythrée, la Libye, la Corée du Nord, le Soudan soient les plus frappés par cette barbarie conduit les États riches, leurs entreprises et leurs classes dirigeantes à s'en laver les mains ou à pointer du doigt les États du tiers-monde qui ne combattraient pas ce fléau avec assez de détermination.

Mais le rapport souligne

que de nombreux secteurs de la production mondiale et du commerce international – téléphones portables, ordinateurs, vêtement, poisson, cacao et canne à sucre notamment – prospèrent et dégagent d'énormes profits grâce au travail forcé, le tout représentant une valeur globale estimée à plus de 300 milliards de dollars. Autant dire que, fondé sur l'esclavage salarial, sur l'exploitation de milliards de travailleurs, le capitalisme suce aussi le sang des esclaves. Ce n'est pas une survivance d'un passé révolu, c'est le monde tel que le font les capitalistes.

Pauline Kermann



Crédit impôt recherche : un cadeau toujours plus gros



Le crédit impôt recherche (CIR) est un jackpot que les entreprises touchent chaque année : prévu pour coûter 2,8 milliards d'euros par an lors de sa réforme il y a dix ans, il a creusé le budget de l'État de plus du double l'an dernier : 6,27 milliards.

Le rapporteur du budget à l'Assemblée, un macroniste pourtant, s'en inquiète d'autant plus que ce coût a fini par être supérieur de 560 millions à ce qui était prévu dans la loi de finance. En 2018, cette dépense, prévue pour 5,8 milliards, sera très certainement dépassée de beaucoup.

Cet argent n'est pas perdu pour tout le monde : il vient s'ajouter aux multiples cadeaux qui permettent aux entreprises, surtout les plus grandes, d'afficher année après année des profits insolents.

Présenté comme essentiel pour relancer une

croissance en berne, personne ne peut dire si le CIR a eu un effet quelconque, à part gonfler la trésorerie des entreprises, ce que reconnaît Amélie de Montchalin, une autre députée macroniste, membre de la commission des Finances.

Il est interdit de connaître le montant que touche chacune des 22 000 entreprises qui bénéficient de la manne du CIR. C'est couvert par le secret fiscal, bien que cela soit de l'argent public distribué généreusement.

Ce secret permet au gouvernement de prétendre que 91 % des entreprises bénéficiaires seraient des

PME de moins de 250 salariés. Or certaines de ces structures ont été créées de toutes pièces par de grands groupes capitalistes pour scinder sur le papier leur activité, car ils peuvent ainsi récupérer jusqu'à 30 % de ce qu'ils déclarent dépenser en recherche jusqu'à 100 millions d'euros, et « seulement » 5 % au-delà de 250 salariés. Ce type de montage, qui contourne les règles avec la complicité du gouvernement, fonctionne bien car 80 % des plus de 6 milliards du CIR sont allés dans les poches des 20 % d'entreprises les plus grandes.

Il n'est pas étonnant que les capitalistes touchent de plus en plus au titre du CIR, car il leur est servi par l'État sur simple déclaration, très peu contrôlée. Ainsi de grandes banques ou sociétés d'assurance y ont droit, sans que l'on sache vraiment ce qu'elles apportent à la recherche. Un autre bénéficiaire, le groupe pharmaceutique Sanofi, supprime des centaines d'emplois dans ses centres de recherche et touche quand même des dizaines de millions comme incitation à la recherche.

L'État doit paraît-il faire des économies drastiques, mais Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a pourtant réaffirmé récemment que le CIR était indispensable et avait même envisagé de le dé plafonner, pour gaver encore plus les grandes entreprises d'argent public.

Lucien Déroit

Loyers : entre pénurie provoquée et hausse annoncée

La fin de leur encadrement a entraîné une hausse importante des loyers, surtout à Paris. Cet encadrement, qui n'était pas toujours respecté et qui de toute façon n'empêchait pas vraiment les propriétaires d'augmenter les loyers, ne concernait que Paris et Lille, avant d'être annulé par des tribunaux administratifs fin 2017, ce que la cour d'appel a récemment confirmé.

Le gouvernement a annoncé une nouvelle loi remettant en place un plafonnement, mais dans un cadre très restrictif. Il dépendrait de la bonne volonté des élus locaux, et ce uniquement dans des villes où la situation est particulièrement

difficile.

Les propriétaires qui investissent dans le logement veulent que cela leur rapporte un maximum. Certains choisissent ainsi de garder des logements vides plutôt que de les louer à un prix qu'ils jugent trop bas. Quand, pour la même raison, des propriétaires préfèrent cette fois vendre plutôt que de louer, cela accroît aussi bien sûr la pénurie de logements locatifs. Même résultat quand, dans les grandes villes, ils retirent du marché des logements corrects, pour multiplier leurs gains en les louant au prix fort à une clientèle de passage avec Airbnb ou d'autres.

Alors, les loyers de centre-ville explosent, et ils tirent vers le haut ceux de la périphérie et même ceux de banlieue. Et, de proche en proche, les familles populaires doivent partir toujours plus loin des centres où elles n'ont pas les moyens de se loger.

Déjà en 1872, Engels affirmait : « La crise du logement n'est pas un hasard, c'est une institution nécessaire ; elle ne peut être éliminée [...] que si l'ordre social tout entier dont elle découle est transformé de fond en comble. » La conclusion est toujours valable aujourd'hui.

Hervé Boidet

Sans-abri : l'été c'est pire

Des associations interpellent le gouvernement sur la situation des sans-abri pendant les congés d'été. À la fin du plan Hiver, 10 000 personnes hébergées dans les centres d'urgence ont été remises à la rue. Un tiers seulement des demandes d'hébergement de nuit au 115 sont alors satisfaites.

La situation se dégrade pendant les vacances d'été, car des centres d'hébergement ferment leurs portes et l'activité des associations d'aide aux sans-abri, sur qui l'État se décharge largement, se réduit. En effet l'essentiel des maraudes et des aides alimentaires repose sur la bonne volonté des bénévoles.

Sur les dix-sept douches municipales de la ville de Paris, six sont fermées cet été pour travaux. À cela s'ajoutent les travaux d'été et les activités comme Paris-Plage qui évincent les sans-abri de l'espace public.

On ne meurt pas moins, et on ne tombe pas moins gravement malade en été que le reste de l'année. Au contraire, le nombre de décès augmente en juillet et août, du fait de la rupture d'accompagnement et des conditions climatiques. À cause de la chaleur et de l'exposition au soleil, la déshydratation et les maladies de peau sont très fréquentes.

« Je ne veux plus, d'ici la fin de l'année, avoir des hommes et des femmes dans la rue », avait déclaré Macron en juillet 2017. Ces déclarations n'ont pas été suivies de plus d'effet que celles des présidents précédents. D'ailleurs, les services de l'État minimisent l'ampleur du problème et les responsables politiques prétendent que les femmes et les hommes vivant dans la rue « refusent, dans le cadre des maraudes, d'être relogés », comme l'avait fait Christophe Castaner, délégué général de La République en Marche.

La vie des sans-domicile est suspendue aux aléas de dispositifs publics bien insuffisants et, de plus, variables au cours de l'année. Assurer un toit à quelques milliers de personnes ne devrait pas poser de difficultés, à condition de le décider. Mais c'est le dernier souci de gouvernements entièrement au service des riches.

Alain Chevard



Distribution de repas

Le temps d'une photo : déguisé en travailleur

Un député de La République en marche (LREM), Gabriel Attal, a voulu jouer les briseurs de grève contre les postiers de Boulogne-Billancourt, en lutte depuis quatre mois contre la dégradation de leurs conditions de travail. Il s'est affublé d'un gilet utilisé par les postiers en CDD et a entrepris de se faire photographier devant quelques boîtes à lettres en train de distribuer le courrier.

Vu la pose prise par ce monsieur, les habitants de Boulogne ont surtout à craindre que leurs lettres

n'aient pas été mises dans la bonne boîte. Les grévistes, eux, n'ont aucune inquiétude à avoir. Il ne risque pas de faire leur boulot et leurs tournées surchargées.

On ne sait si le gilet jaune lui a été fourni par La Poste ou s'il l'a détourné, mais ça rappelle quelqu'un d'autre. Entre Benalla qui se coiffe d'un casque de CRS et Attal qui se déguise en facteur, l'art du travestissement devient une seconde nature chez les amis de Macron.

D.M.

Actemium et Siemens – Roissy-CDG : victoire pour les grévistes !

À l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, après six jours de grève, du samedi 14 au jeudi 19 juillet, les techniciens de maintenance du système de tri des bagages ont fait plier les deux directions d'Actemium (groupe Vinci) et de Siemens.

Ces travailleurs interviennent sur les dizaines de kilomètres de tapis roulants pour les bagages d'Air France, au terminal 2E. Des deux niveaux accessibles aux passagers, ces convoyeurs amènent les bagages au 4^e sous-sol. Là se trouve le système de

tri, dans un espace clos et bruyant où il règne souvent une chaleur extrême.

Face à la stagnation des salaires, à la dégradation des conditions de travail du fait de l'absence de réelles embauches et face aux différences de traitement suivant que l'on est employé

par Actemium ou par Siemens, la grève avait éclaté. Les travailleurs des deux sociétés se sont battus au coude-à-coude, et c'était d'autant plus naturel qu'ils sont mélangés dans les équipes.

Les grévistes ont obtenu une prime mensuelle de 120 euros brut, l'harmonisation des majorations la nuit et le dimanche (100%), un cumul des majorations nuit et jours fériés, un véritable 13^e mois (et non 85%),

le paiement des jours de grève et la réouverture des négociations pour la prise en compte de l'ancienneté.

Non seulement bon nombre de leurs revendications ont été satisfaites, mais en plus c'est une victoire morale. En effet, ces travailleurs ont exigé pendant la grève que les deux directions leur apportent une réponse commune. Pour s'organiser et faire grève ensemble, ils ont fait front commun, quel que soit

leur employeur, syndiqués à la CGT, à la CFTC ou non syndiqués, les plus jeunes comme les pères de famille, dont les enfants venaient égayé les jours de grève.

La presse a relaté la pagaille à la suite de la grève. Cela montre surtout à quel point ces travailleurs sont nécessaires pour faire fonctionner l'aéroport. La lutte a payé et montre qu'à l'avenir ces travailleurs ne se laisseront pas faire.

Correspondant LO

Fret SNCF – Lyon : pressions et suppressions de postes

Fret SNCF veut supprimer 754 postes d'ici à 2021, soit 14 % de l'effectif du groupe de transport ferroviaire. La direction a annoncé que cette hémorragie d'emplois se ferait sans plan dit social. Pour ce faire, elle compte ne pas remplacer les départs en retraite et réaliser des reclassements ailleurs à la SNCF. Mais ces derniers deviennent extrêmement compliqués, car partout des postes sont supprimés et le recours à la sous-traitance s'accroît.

Au sud de Lyon, le triage de Sibelin devrait perdre dix postes d'ici la fin 2018. Pour pouvoir assurer la production, la direction veut imposer une polyvalence totale, mais tout le monde craque déjà. Bien des chefs comprennent eux-mêmes que vouloir multiplier les travaux affectés à chaque cheminot est impossible.

Dans les bureaux, des indices laissent penser que des consignes ont été données aux chefs pour écarter

certains travailleurs. Des pressions commencent à s'exercer, comme des rendez-vous individuels où les chefs insinuent qu'il serait judicieux de quitter l'entreprise. Bref, on sent se mettre en place les mécanismes qui visent à diviser les salariés, pour les isoler et faire accepter des licenciements qui ne portent pas leur nom.

Pourtant, rien n'est joué

pour la direction. Durant la grève, les cheminots ont tissé des liens, y compris dans les bureaux. Pour tous, l'incertitude est grande et la peur du chômage bien réelle. Mais, pour ceux qui se sont battus les mois passés, et ils sont nombreux, la seule certitude est que, pour se défendre, il va falloir rester unis.

Correspondant LO



Ryanair : le bras de fer continue

Après une grève des pilotes de Ryanair le 18 juillet, c'est une grève du personnel de cabine et des pilotes irlandais qui oblige la direction de la compagnie à annuler 600 vols et à prendre contact avec 100 000 passagers.

Les salariés demandent que la compagnie applique la législation de chacun des pays où elle emploie son personnel et que l'ensemble des salariés, quel que soit leur statut, ait les mêmes conditions de salaire et de rémunération.

Ce n'est pas nouveau que des grèves éclatent contre les méthodes de cette compagnie low cost. Pendant des années, elle a refusé que le personnel soit représenté par des syndicats; elle n'a pas respecté les congés et elle continue à embaucher aux conditions irlandaises, parmi les plus défavorables aux salariés en Europe occidentale, quel que soit le pays où elle emploie son personnel, sous prétexte que ses avions sont immatriculés en Irlande. En outre, de nombreux pilotes et PNC (personnel navigant commercial) ne sont même pas

employés par Ryanair mais sous contrat, en intérim et souvent sans salaire de base.

La direction de Ryanair affirme : « Nous ne sommes pas disposés à céder aux demandes abusives qui mettent en péril nos prix bas et notre modèle très efficace. » Et, comme elle n'hésite pas à mentir pour déconsidérer les grévistes, en prétendant par exemple qu'ils gagnent 40 000 euros par an, une centaine de membres d'équipage ont donc réclamé la différence entre les 17 000 euros annuels qu'ils perçoivent et les 40 000 annoncés!

La direction a déjà dû accepter quelques reculs, comme la reconnaissance d'un syndicat de pilotes au Royaume-Uni, des augmentations de salaire. Avec les copieuses bénéfices que fait la compagnie, elle a tout à fait les moyens de satisfaire les revendications des grévistes. Et, face à leur direction de combat, les salariés n'ont pas d'autre moyen que de continuer à lutter pour se faire respecter.

Inès Rabah



Le 28 juin, à la gare de La Part-Dieu.

Happychic : il faut interdire les licenciements

Les employés des enseignes de prêt-à-porter masculin Bizbee, Jules et Brice du groupe Happychic (plus de 530 magasins en France) sont sous la menace d'un plan de fermeture d'environ 90 magasins avec plus de 460 suppressions d'emplois, au prétexte d'une baisse d'activité dans le secteur et du développement des ventes sur Internet.

Depuis la fin juin, les salariés se mobilisent. Dans le Nord, les salariés de Jules ont manifesté devant le siège et bloqué un entrepôt.

Au Mans, où l'entrepôt Brice est menacé de fermeture, les 44 salariés ont fait également une journée de grève. Déjà en 2010 la fermeture du siège de Brice au Mans avait entraîné 90 licenciements.

La famille Mulliez contrôle Happychic. Elle est à la tête d'un empire de la grande distribution (Auchan, Leroy-Merlin, Decathlon, Boulanger, etc.) et d'une fortune qui se chiffre en dizaines de milliards d'euros.

Il est révoltant que les salariés d'Happychic perdent

leur gagne-pain pour faire grossir la fortune des milliardaires Mulliez! Et les propos méprisants de la ministre du Travail, Pénicaud, justifiant les licenciements par des « on ne peut pas garder les métiers du passé » et « on ne peut pas garder la bougie quand l'électricité arrive », sont de la veine de ce gouvernement des riches dont elle est membre, et qui proclame sans honte que les salariés peuvent crever pour que les profits grandissent.

Serge Fauveau

Hôpitaux psychiatriques parisiens : tous contre le projet de la direction

Début juillet, les personnels des hôpitaux psychiatriques parisiens, Sainte-Anne, Perray-Vaucluse et Maison-Blanche, découvraient le projet de fusion de la psychiatrie parisienne en un seul groupement hospitalier universitaire (GHU) et, au passage, la suppression de jours de repos.

La psychiatrie parisienne est dispersée dans 75 structures plus ou moins grandes, ce qui n'est pas simple pour le personnel, pour se connaître et se rencontrer. Néanmoins les personnels de différents sites ont rejoint les assemblées générales convoquées par les syndicats à Sainte-Anne depuis mi-juin. Malgré les vacances, ces assemblées générales continuent à se tenir une fois par semaine. Cela prend la forme d'un atelier de confection de banderoles, avec discussions sur les prochaines actions, compte-rendu des actions

locales et échanges de coordonnées.

Les bâtiments de différents sites se sont ainsi couverts de banderoles. La direction ne peut plus ignorer le rejet soulevé par son projet de réduction de jours de repos.

Dans certaines structures, des débrayages de 55 minutes ont lieu une à trois fois par semaine, des contacts avec les médias ont été entamés. Le souci d'informer et de convaincre l'ensemble des collègues est dans la tête des plus actifs.

Le plan de la direction du futur GHU est le

copié-collé du plan Hirsch de l'AP-HP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris) de 2015. Et la perte de RTT qu'a subie le personnel de l'AP-HP n'a pas augmenté le nombre de soignants au lit du malade, comme voudrait le faire croire la direction du GHU. Aujourd'hui, le personnel dénonce déjà le manque de temps pour soigner correctement ou pour faire son travail en temps et en heure dans les bureaux ou les ateliers. Alors, avec des journées réduites, cela entraînera encore plus de débordements d'horaire.

Avec son plan, la seule chose qu'a réussie la direction, c'est à souder le personnel de Sainte-Anne, Perray-Vaucluse et Maison-Blanche. Et cela, c'est primordial pour la lutte engagée.

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique - Amiens : camping pour une table ronde



Le personnel fait du camping devant l'entrée de l'hôpital Pienl à Amiens. Slogans, tentes et revendications décorent le rond-point au vu et au su de la population. Certains automobilistes n'hésitent pas à montrer leur soutien d'un coup de klaxon au personnel présent jour et nuit.

En grève depuis le 15 juin, les salariés essaient par diverses actions de se faire entendre. Ils ont créé un collectif, regroupant les membres du personnel (aides-soignantes, infirmières, médecins), des représentants syndicaux (CFDT exceptée), des représentants des familles des patients. Ils se réunissent en assemblées générales et décident des actions, comme envahir le 12 juillet dernier le bâtiment de l'ARS (Agence régionale de la Santé) et y

passer deux nuits, avant d'en être délogés le 14 juillet par cinquante CRS. Ils réclament une véritable table ronde avec tous les acteurs, en préalable à toute négociation, afin de faire le tour des problèmes.

Pinel a vu, comme tous les hôpitaux psychiatriques, arriver un directeur sommé de réduire les déficits. Ainsi, une unité d'hospitalisation long séjour a été fermée; les temps d'attente pour consultation des enfants dans les centres médico-psychologiques ont été allongés, jusqu'à six ou neuf mois; une structure pour adolescents (CATTP) a vu son budget amputé d'un tiers; quatre-vingts lits d'enfant ont été fermés alors que, dans le même temps, s'ouvre au sein de l'hôpital une clinique privée de quatre-vingts lits!

Toutes ces fermetures ont entraîné une suroccupation avec 25 à 26 patients dans des pavillons prévus pour 20, la création de chambres avec ouvertures dans les portes pour surveiller les patients agités. Cette promiscuité, qui s'ajoute au manque de personnel, entraîne de fait davantage d'agitation chez les patients et multiplie les mises en isolement. Le personnel, quant à lui, n'en peut plus de faire du gardiennage.

L'ARS n'a toujours pas répondu à la proposition de table ronde et essaie de monter les uns contre les autres. Mais cela ne marche pas. « Tous ensemble ou rien », telle a été la réponse. Alors, le camping à Pinel va se prolonger, avec l'espoir de faire des émules parmi les autres hôpitaux psychiatriques.

Correspondant LO



Manifestation des urgentistes à Cayenne.

Centre hospitalier de Cayenne - Guyane : une situation scandaleuse

À Cayenne, le centre hospitalier Andrée-Rosemon (CHAR) est en crise. Lors de l'explosion de colère qui a secoué la Guyane en 2017, sa situation avait été dénoncée et les manifestants avaient exigé de l'État qu'il lui donne les moyens de fonctionner correctement. À l'issue de deux mois de grève et manifestations, l'accord signé le 24 avril 2017 incluait l'attribution au CHAR d'un montant de 40 millions d'euros, qui se font toujours attendre.

À l'époque, les travailleurs dénonçaient la vétusté répugnante des locaux et des conditions de travail insoutenables. Un an après, rien n'a changé, au contraire, et 17 médecins urgentistes du CHAR ont sonné l'alarme en donnant leur démission. Rien qu'aux Urgences, il faudrait au moins 15 médecins de plus. Cela pour que l'on cesse de mettre en danger la santé et parfois la vie des patients, qui doivent attendre plus de 10 heures sur des brancards avant d'être pris en charge, voire, comme quatre personnes le 7 juin, attendre 24 heures!

La Guyane est un département d'outre-mer isolé, peu peuplé avec environ 260 000 habitants, mais vaste: 83 500 km², dont la grande majorité dans la forêt amazonienne. Cette situation devrait imposer que lui soient attribués des moyens spécifiques suffisants, notamment en matière de santé. Ce n'est pas le cas.

Ainsi, les évacuations sanitaires se font en hélicoptère depuis les zones inaccessibles par la route mais, le SAMU ne disposant que d'un hélicoptère, il faut établir une priorité des demandes. Faute de moyens, des patients sont régulièrement transférés sur le CHU de Martinique ou vers Paris. Dans des cas d'urgence vitale comme un infarctus,

la victime devra attendre un à deux jours avant d'être prise en charge en Martinique, alors qu'une intervention dans les heures qui suivent s'imposerait. S'agissant des femmes enceintes dont la grossesse est problématique et des prématurés, le service de néonatalogie n'est pas en mesure de les accueillir: certains sont envoyés vers la Martinique, voire la Guadeloupe, où la situation est moins mauvaise mais se dégrade elle aussi à grande vitesse.

Quant aux médecins venant en Guyane, par exemple pour un remplacement, et qui envisageraient de s'y installer, ils repartent souvent assez vite, vu les difficultés rencontrées.

Les urgentistes ont manifesté devant l'Agence régionale de santé, soutenus par les médecins de ville. Du coup, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a réitéré la promesse de verser 40 millions d'euros.

La mobilisation commencée par les médecins urgentistes devra se généraliser pour que les sommes promises par la ministre soient, cette fois, bien versées. Mais ce ne sera qu'un tout petit pansement sur l'énorme manque de moyens humains et matériels dont pâtissent les populations que l'hôpital de Cayenne est censé desservir.

Pierre Jean-Christophe

Chantier naval – Saint-Nazaire : contre les licenciements, pour des embauches

Le chantier naval de Saint-Nazaire, ex-STX, qui vient de reprendre son ancienne appellation Chantiers de l'Atlantique, dispose aujourd'hui d'un carnet de commandes particulièrement rempli : treize paquebots sont à livrer dans les huit prochaines années.

Après des années de réductions massives des effectifs, la charge de travail atteint maintenant des sommets avec des délais de réalisation de plus en plus serrés.

Dans les ateliers ou à bord des navires en construction, les manques d'effectifs sont tellement criants que la direction des Chantiers se sent obligée de se justifier en prétendant que, « malgré ses efforts », elle ne trouve personne à embaucher. Banderolles déployées à l'entrée des Chantiers, articles de presse larmoyants à répétition, spots publicitaires ronflants dans les cinémas de la région : rien n'y ferait.

La vérité, c'est que la direction des Chantiers de l'Atlantique comme les patrons des entreprises sous-traitantes intensifient volontairement et méthodiquement l'exploitation des travailleurs en refusant d'embaucher autrement qu'au compte-gouttes, et

seulement avec les statuts les plus précaires et les salaires les plus bas.

C'est un choix délibéré de leur part d'imposer de plus en plus durement aux salariés des effectifs insuffisants avec pour conséquences des rythmes de travail intenable, l'allongement continu des journées et semaines de travail (dépassant parfois 50 heures !), des congés d'été amputés ou supprimés, des conditions de travail aussi dégradées que le niveau des salaires...

Face cette situation, des débrayages ont éclaté dans plusieurs secteurs. Mercredi 18 juillet, les charpentiers métaux et soudeurs de l'atelier 180 tonnes ont massivement cessé le travail pour contester la décision de la direction des Chantiers de ne pas embaucher une jeune apprentie-soudeuse à la fin de sa formation. Les tentatives de justification par l'encadrement ont vite été abandonnées face aux

chiffres fournis par la CGT : en 2017, 70 contrats d'apprentissage ou de professionnalisation n'ont débouché que sur cinq embauches en CDI !

Vendredi 20 juillet, les conducteurs du transport lourd de l'entreprise sous-traitante IDEA ont débrayé plusieurs heures contre le licenciement de l'un d'entre eux. Ils ont dit haut et fort leur ras-le-bol des pressions permanentes, des semaines à rallonge, du sous-effectif, des contrats précaires et des salaires de misère.

Lundi 23 juillet, les menuisiers et agenceurs de l'atelier des Cabines ont débrayé pour soutenir un de leurs collègues menacé de licenciement. Là aussi, ils ont dénoncé le mépris de leur direction, les heures supplémentaires obligatoires,



CASTELLI ANDIA/FR

la précarité devenue majoritaire dans les effectifs ouvriers, les bas salaires.

Ces réactions restées sporadiques et isolées témoignent néanmoins d'un ras-le-bol qui s'accumule. Elles alimentent les discussions sur la nécessité de s'organiser par-delà les

différences de secteurs, de statuts, d'employeurs ou de langue que les patrons utilisent pour nous diviser. Elles donnent un aperçu de la force que pourrait déployer la lutte des 10 000 travailleurs actuellement réunis sur le site.

Correspondant LO



Dans nos bulletins

Un peu grosse, la pizza...

La ligne 12 de l'atelier des Presses a été récompensée pour avoir été la plus propre de l'atelier. La direction a offert une part de pizza aux travailleurs.

Plusieurs camarades ne

sont pas allés manger. La pizza à l'huile de machine et de coude : non merci !

Deschamps... Pions

À l'occasion de la Coupe du monde, nous avons tous pu voir le match de foot avec les onze titulaires par

équipe, mais aussi les onze remplaçants sur les bancs.

Ce qui est possible pour le foot devrait l'être au travail.

Autant de remplaçants que de titulaires !

Extraits des bulletins Lutte ouvrière Renault-Flins Presses et Montage

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

PSA – Poissy : débrayages d'avertissement

Dans l'usine PSA de Poissy, dans les Yvelines, où 4000 travailleurs fabriquent la DS3 et la Peugeot 208, des dizaines de travailleurs ont débrayé ces dernières semaines dans chacune des trois équipes en signe d'avertissement et pour exprimer leur ras-le-bol.

Il y a deux mois, la direction a compacté le secteur du Montage tout en réduisant la cadence à 40 véhicules par heure.

La direction en a profité au passage pour réduire considérablement le nombre de postes de travail, surchargeant d'opérations chacun des ouvriers de chaîne, et rendant impossible de tenir les objectifs de production.

La direction, selon les équipes, multiplie les heures supplémentaires sous forme de samedis matin, de dimanches de nuit, de demi-heures supplémentaires le soir et osant même faire travailler 10 minutes pendant les pauses de 20 minutes pour tenter d'obtenir la production.

Cette situation a suscité un mécontentement et un ras-le-bol grandissant parmi les ouvriers du Montage. Le 10 juillet, une trentaine d'ouvriers d'équipe de nuit ont refusé de prendre le travail et ont débrayé pendant 45 minutes.

Le 22 juillet, après des rassemblements organisés

par les militants CGT sur les temps de pause, près de 60 ouvriers d'une des deux équipes de 2x8 ont débrayé pendant une heure.

De la même façon, après s'être réunis pour discuter pendant les pauses, ce lundi 23 juillet, ce sont 50 ouvriers qui ont arrêté le travail en signe d'avertissement toujours à l'appel de la CGT.

Les revendications sont les mêmes : création de postes supplémentaires, arrêt des heures supplémentaires obligatoires, arrêt des mutations forcées.

Car dans sa réorganisation de la production, la direction exerce une pression sur les caristes, les ouvriers professionnels et les travailleurs handicapés pour les obliger à accepter une mutation dans un autre bâtiment, sur un autre métier ou carrément chez un sous-traitant.

Ce même 23 juillet, une douzaine de caristes ont débrayé pendant trois heures contre ces mutations forcées.

Le lendemain, 24 juillet, ce sont plus d'une quinzaine de travailleurs, essentiellement des ouvriers professionnels, qui ont débrayé pendant deux heures pour accompagner un travailleur handicapé âgé de 55 ans ayant trente ans d'ancienneté qui était convoqué pour un entretien



Lors d'un précédent rassemblement.

préalable à son licenciement. Les ouvriers solidaires ont revendiqué l'arrêt de la procédure et la création d'un poste adapté pour lui.

Avec sa politique

constante de réduction de postes, d'attaques contre tous les travailleurs, y compris les plus fragiles, la direction a donné la force à des dizaines de travailleurs de se mobiliser et pour un grand nombre d'entre eux, pour la première fois de leur vie.

À dix jours de la fermeture annuelle pour cause de congés, ces débrayages ont été un succès et ont atteint leur objectif : faire la démonstration qu'on pouvait se regrouper et se mobiliser pour donner à la direction un avertissement et pour signifier que les choses devaient changer.

Une très bonne façon de préparer la rentrée...

Correspondant LO

“Rentabilité record” sur le dos des travailleurs

Le groupe PSA a dévoilé mardi 24 juillet ses résultats financiers pour le premier semestre 2017. Sans surprise, c'est Noël en juillet pour les actionnaires : 40 % d'augmentation du chiffre d'affaires, et presque 50 % d'augmentation pour le résultat opérationnel du groupe, à

plus de 3 milliards d'euros. Le résultat net, pour les seuls six premiers mois de l'année, se monte déjà à 1,7 milliard d'euros. De quoi enchanter Tavares, le patron du groupe, qui parle de rentabilité record.

Ces chiffres qui enchantent les actionnaires ont été obtenus à coups de

suppressions de postes par milliers, d'augmentation constante des cadences pour ceux qui restent, de quasi-blocage des salaires et même de vols avérés sur la paye des intérimaires ! C'est tout cela que Tavares, dans son langage de patron, appelle « la poursuite de la baisse des coûts ».

Économies sur le bitume : attention, danger

Un audit commandé par le ministère des Transports confirme l'état déplorable du réseau routier en France.

17 % du réseau routier géré par l'État (l'audit ne concernant pas les routes gérées par les départements ou les communes) est gravement endommagé. 7 % des ponts et tunnels nécessitent une rénovation. Par exemple, l'affaissement du viaduc de Gennevilliers, sur l'A15, en région parisienne, le 15 mai dernier, a causé la fermeture de l'autoroute. Elle n'est actuellement que partiellement ouverte alors que des centaines de milliers d'automobilistes l'empruntent chaque jour, notamment pour aller travailler. Le tunnel de la citadelle, à Besançon, lui, sera fermé jusqu'au 20 août à cause de l'effondrement de son plafond.

Le rapport met en cause un sous-investissement chronique pour l'entretien des routes. Le gouvernement a dit vouloir affirmer

sa fermeté et sa détermination en matière de sécurité routière en réduisant la vitesse de 90 à 80 km/h sur certaines routes. Mais comme ses prédécesseurs il a laissé le réseau se dégrader, alors que le mauvais état des routes est responsable de 47 % des accidents, selon le délégué général de l'association 40 Millions d'automobilistes.

Aujourd'hui, constatant la dégradation catastrophique de la situation, le gouvernement annonce pour la rentrée un plan dans ce domaine. Mais la priorité de l'État restant d'arroser le grand patronat, on peut prédire que dans ce domaine comme dans tous les services publics à la collectivité, il maintiendra la politique de restrictions budgétaires menée par les gouvernements précédents.

Hélène Comte

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

L'affaire Benalla a montré combien Macron était proche d'un voyou qui se défoule en cognant sur deux personnes assistant à une manifestation.

Mais que fait d'autre ce président, derrière ses allures de premier de la classe, sinon cogner à bras raccourcis sur les acquis des travailleurs : emploi, salaires, retraites, couverture médicale, conditions de vie et de travail, démolition des services publics, etc. Il poursuit ainsi le travail de ses prédécesseurs, dans le but de servir ses maîtres capitalistes, sans que cela les dérange de détruire la vie de millions de personnes.

Face à ces attaques, les travailleurs ne peuvent rester sans réagir. Comment et, avant tout, sur quel programme rendre les coups qui leur sont distribués, c'est ce dont les militants de Lutte ouvrière souhaiteraient discuter avec vous lors de leur passage dans votre ville.

Les étapes

Saône-et-Loire/Jura

Jeudi 26 juillet : Dole
Vendredi 27 juillet : Lons-le-Saunier
Samedi 28 juillet : Beaune

Marne/Ardennes

Jeudi 26 juillet : Rethel/Revin
Vendredi 27 juillet : Charleville-Mézières
Samedi 28 juillet : Sedan

Manche/Mayenne

Lundi 30 juillet : Caen
Mardi 31 juillet : Cherbourg/Granville
Mercredi 1^{er} août : Saint-Lô
Jeudi 2 août : Fougères/Vitré
Vendredi 3 août : Mayenne/Évron/Laval
Samedi 4 août : Laval

Picardie/Somme

Lundi 30 juillet : Beauvais
Mardi 31 juillet : Amiens
Mercredi 1^{er} août : Amiens
Jeudi 2 août : Le Tréport/Mers-les-Bains
Vendredi 3 août : Dieppe
Samedi 4 août : Abbeville

